

École Élémentaire « Les Plans » - Villeneuve-Loubet
Compte rendu du conseil d'école du mardi 17 octobre 2017

Représentants de la municipalité :

M. Luca, Maire de Villeneuve-Loubet
M^{me} Nisi, Adjointe déléguée au service Instruction Publique et Famille
M^{me} Bezet, conseillère municipale déléguée au service Instruction Publique et Famille
M. Zattara, chef du service Bâtiments/énergies

Représentants des Associations de Parents d'élèves :

1.2.3. PARENTS :

M^{me} Bellon-Gervais, Mme Vivier, Mme Barberis, Mme Zamponi, Mme Giacchero , Mme Alessandra,
M. Stahr, Mme Vienet, Mme Pilot, Mme Ricciardi, Mme Jensen, Mme Malialin, Mme Vial.

Représentants de l'Éducation Nationale :

M^{me} Bourdin, Directrice, CM2a
M^{me} Chantrel, CPa
M^{me} Leschi, CPb
M^{me} Manzone, CE1a
M^{me} Massy CE1b
M^{me} Simonet, CE2a
M^{me} Lancel, CE2b
M^{elle} Giordanengo, CM1a
M^{me} Ardisson CM1b
M^{me} Debien, CM2a
M. Azocar, CM2b

Absents excusés :

M^{me} Cubizolles, chef du service Instruction publique et famille
M. Flory, DDEN

Présentation de l'ordre du jour

- 1) Résultats des élections des représentants des Parents d'élèves.
- 2) Informations sur le fonctionnement de l'école.
- 3) Bilan de la rentrée scolaire 2017 : effectifs, personnel, mesures de sécurité, intervenants, locaux, budget
- 4) Manifestations et événements prévus durant l'année 2017/2018

Le 1er conseil d'école s'est tenu le 17 octobre 2017 à 18h15 en présence des enseignants, des représentants de la mairie, et des représentants des parents d'élèves.

1. Résultats des élections des représentants des Parents d'élèves

Résultats des élections du vendredi 13 octobre 2017, publiés et affichés, à l'entrée de l'école. Une seule liste présentée cette année.

348 (353 en 2016) votants sur 458 (455 en 2016) électeurs inscrits
329 (325 en 2016) votes exprimés, 19 (28 en 2016) votes nuls ou blancs
Association 1.2.3. PARENTS : 10 élus (10 classes donnant 10 sièges)

Participation en légère baisse 75,98% (77,58% en 2016)
Nombre de bulletins nuls ou blancs en hausse 5,4% (7,9% des votants en 2016)

Annexe 1 (PV élections)

2. Informations sur le fonctionnement de l'école

Les horaires de l'école des Plans :

- . L'école fonctionne en semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.
- . L'accueil des enfants commence le matin à 8h20 et l'après-midi à 13h50 (présence d'un adulte à la porte).
- . Un service de garderie est assuré le matin de 7h30 à 8h10.
- . Le soir, les études surveillées sont assurées par les enseignants de l'école de 16h30 à 18h00 (entre 40 et 60 enfants). Depuis la rentrée 2017, un accueil périscolaire prend en charge les enfants de 16h30 à 17h30 (entre 22 et 30 enfants). Les enfants sont accompagnés à l'entrée de l'école à 17h30 et 18h00.
- . Les parents doivent impérativement prévenir par téléphone au 04 93 20 60 39 en cas de retard exceptionnel après 18h00. Il faudrait avoir le réflexe de prévenir par mail les enseignants de l'école pour une urgence. Les parents systématiquement en retard seront signalés en mairie.
- . Les parents peuvent contacter l'école par Internet à l'adresse suivante : ecole.0062051X@ac-nice.fr.
- . Il est impératif que les parents respectent les horaires de l'école. Les portes de l'école étant fermées en dehors de ces horaires, les enfants en retard ne peuvent pas rentrer. Il est de la responsabilité des parents de s'assurer que les enfants ne restent pas dehors.
- . Pour les autorisations de sorties exceptionnelles et régulières (rdv chez le médecin, rdv chez l'orthophoniste), il est demandé aux familles de récupérer ou de ramener les élèves aux heures d'ouverture des portes ou aux heures de récréation en accord avec l'enseignant de la classe. (9 familles sont concernées)

3. Bilan de la rentrée scolaire

➤ Les effectifs de l'école « Les Plans »

A ce jour, l'école a un effectif de 274 élèves. Moyenne : 27/28 élèves par classe.

CPa, M^{me} Chantrel, 26 élèves.
CPb, M^{me} Leschi, 26 élèves
CE1a, M^{me} Manzone, 25 élèves
CE1a, M^{me} Massy, 26 élèves
CE2a, M^{me} Simonet, 27 élèves
CE2b, M^{me} Lancel, 29 élèves
CM1a, M^{elle} Giordanengo, 30 élèves
CM1b, M^{elle} Ardisson, 31 élèves
CM2a, M^{me} Bourdin et M^{me} Debien, 27 élèves
CM2b, M. Azocar, 27 élèves

2 radiations pour la rentrée de la Toussaint

➤ Mesures de sécurité :

Un exercice de mise en confinement dans le cadre d'une alerte intrusion a été mené ce matin mardi 17 octobre 2017 en présence des personnels de la Sécurité civile communale et des personnels de la Gendarmerie Nationale

Les enfants sont restés confinés dans les ateliers plus de 20 minutes dans un silence quasi-total. L'alarme a été déclenchée par talkie-walkie

Bilan :

- il manque des talkies walkies. Suite à l'exercice de l'an dernier et compte-tenu de l'urgence d'avoir un système d'alarme le plus fiable possible, l'équipe enseignante a décidé d'utiliser des talkies walkies (3 paires dans l'école). L'école demande que la piste des haut-parleurs qui diffusent un message audio soit étudiée ainsi qu'un système de talkie-walkie qui serait reliés à une société de surveillance (abonnement)
- Des verrous ont été installés sur les portes des ateliers mais il en manque encore
- L'école demande à ce que des films opaques soient installés sur les portes d'entrée de l'école ainsi que sur les baies vitrées de la BCD
- Le système d'alarme doit couvrir tout le groupe scolaire ainsi que la cantine. Cela représente 22 talkies walkies et leur base de chargement individuel
- Une alarme sirène vocale pour L'Alerte Intrusion est prévue pour 2018.
- Alerte info risque : pour être prévenu par la police municipale par SMS et ne pas prendre de risque inutile.

➤ Activités B.C.D.

M^{me} Dalmas est intervenante en BCD.

Les élèves se rendent en B.C.D. une fois par semaine en classe dédoublée.

Les projets, propres à chaque classe, sont établis par les enseignants.

➤ Éducation physique et sportive

Toutes les classes font des activités sportives avec un intervenant à raison de 2 activités différentes pendant l'année. Ces activités ont démarré mi septembre. Elles sont réparties sur 3 modules de 10 semaines

Lorsqu'il pleut les intervenants sport viennent à l'école

Annexe 2 (tableau d'activité)

➤ Les APC (activités pédagogiques complémentaires) :

Conformément au décret du 24 janvier 2013 et à la circulaire ministérielle du 6-2-2013, l'organisation annuelle du temps scolaire inclut désormais **des activités pédagogiques complémentaires (APC)**. Ce temps de travail permet :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel ;
- la mise en place d'une activité prévue par le projet d'école.

Le maître de chaque classe peut proposer ces activités à tous les élèves selon les besoins. Celles-ci visent à prévenir la difficulté scolaire par des aides ponctuelles ou plus durables (manipulation, entraînement, jeux, essais, reformulation, explicitation).

L'équipe pédagogique de chaque école proposera ces activités aux élèves qui en ont besoin sous la forme de modules de trois à plusieurs semaines : le module minimum correspondra à trois semaines d'APC ; le module maximum correspondra aux nombres de semaines prévues pour une période scolaire (entre chaque période de vacances : 6 ou 7 semaines)

Les activités pédagogiques complémentaires sont un temps d'enseignement. Elles ont pour objet de prévenir les difficultés scolaires et de répondre aux besoins des élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages. Elles sont principalement orientées vers les apprentissages instrumentaux (français, mathématiques). La fréquentation régulière de l'enfant est nécessaire. Toute absence de celui-ci sera signalée à l'enseignant et justifiée.

Les enseignants assurent une APC entre 12h00 et 12h30, 12h30 et 13h ou entre 13h30 et 14h00

4. Manifestations et événements prévus durant l'année 2017/2018

➤ Les projets de l'école:

. Les classes de découvertes :

- Les CM1a et les CM1b partent en « classe rousse » à Auron du 13 au 17 novembre 2017
- Les CE2a, CE2b et les CM2b partent en « classe verte » à Valdeblore du 28 mai au 1^{er} juin 2018

. Watty :

- Toutes les classes participent de nouveau au programme Watty : Troisième et dernière année, c'est un projet communal qui coûte 56000 € (12000 € par la mairie, la CASA subventionne les CM2).

- . Fête des Ecoles sur la commune : reconduite en 2018, la date reste à définir (16 juin 2018 ?)

➤ les manifestations festives par 1,2,3 parents

- Vide-grenier du 4 novembre 2017
- Vente de chocolats avec Initiatives Saveurs
- Vente de gâteaux pour le téléthon
- Loto des 20 ans de l'association le 17 décembre 2017
- vente d'objets en partenariat avec Dessins d'école pour la fête des mères et des pères
- Fête des écoles

5. Questions

a. Question 1,2,3 parents pour l'Ecole

- *Comment sont gérées les moqueries en classe et dans la cour : sanction, punition...? A partir de quel moment, les enseignants considèrent que tel enfant peut être victime de harcèlement scolaire et que tel enfant peut être responsable de harcèlement? Les parents des enfants concernés sont-ils informés ?*

Réponse : Les problèmes rencontrés par les élèves sont traités au cas par cas. La liaison école/famille est primordiale et les parents doivent :

- engager leur enfant à prévenir un adulte de l'école quel que soit son problème, à aller voir directement Madame Bourdin, la directrice s'il le faut
- prendre contact avec l'enseignant de l'enfant si le problème persiste
- Lors de la Journée de prévention du harcèlement scolaire le jeudi 9 novembre 2017, l'ensemble des classes travaillera sur ce thème.
- le principe de « copain vigilant » est développé dans les classes de cycle 3

- *Devoirs à la maison : Est-ce normal que ce soit aussi intense et est-ce que ça va durer toute l'année à ce rythme ?*

Réponse : Les devoirs sont adaptés au rythme des élèves par les enseignants en fonction du niveau de la classe.

- *Prise en charge des élèves par des spécialistes sur le temps scolaire*

Est-ce que tous les enfants devant voir un spécialiste pendant le temps scolaire ont trouvé une solution pour pouvoir s'y rendre ?

Réponse : A l'heure actuelle, l'école a permis aux parents dans cette situation de venir chercher ou raccompagner leur enfant sur un temps de rentrée ou sortie de l'école ou pendant les récréations. Permettant ainsi de ne s'absenter qu'une moitié de demi-journée sans interrompre toute la classe.

Les rendez-vous sur temps scolaire seront traités au cas par cas avec entrée et sortie au moment des récréations.

- *En cas de grève*

Lors de la grève d'une enseignante, les enfants ont été seuls dans un atelier. Est-ce qu'il n'est pas prévu qu'en cas de grève les enfants soient répartis dans les autres classes surtout quand ils sont peu nombreux ?

Réponse : Les 7 élèves de CM2 étaient dans un atelier sous la surveillance d'un enseignant qui était dans sa classe.

- *Gouter du matin*

Certains enfants n'aimant pas les fruits se sont vu confisquer leurs biscuits. Est-ce qu'il serait possible d'autoriser les goûters légers autres que les fruits aux enfants, en évitant les abus ?

Réponse : La collation du matin doit rester exceptionnelle et réservée aux seuls enfants prenant un petit-déjeuner léger. Cette collation doit être prévue à base de fruits (comme en maternelle) en lien avec le « Jardin bio » qui est un projet d'école.

Le goûter est fournie par les famille et peut-être pris à partir de 16h30.

- *Poste aide à la direction*

La pétition pour Alma a permis de recueillir 301 signatures : Merci pour le soutien des parents. Quelle action supplémentaire pourrions-nous mener pour maintenir son poste ?

Réponse : Alma était sous contrat (au nombre de 11) depuis 2006. Ce dernier n'a pas été renouvelé. Alma a été embauché par la mairie au service des archives. Un grand merci pour le soutien de la mairie et des parents.

➤ Marché BIO

Est-il possible de présenter le maraicher bio juste à côté de l'école pour le projet jardinage de l'école ? Il est prêt à aider et cultive des produits de qualité. Il a participé à la semaine du goût à la cantine.

Réponse : L'école participe à un projet « Activ ta Terre » supervisé par la CASA et dans le cadre de ce projet va contacter ce maraicher.

➤ Sortie 16h30

La sortie des enfants à 16h30 est encore compliquée. Difficile d'accès pour les enfants car les parents sont tous "agglutinés" devant les grilles. Peut-on envisager une sortie par la salle de motricité pour les enfants ayant l'autorisation de sortir sans leurs parents ou pour certaines classes ?

Réponse : La priorité est donnée aux parents dont l'enfant est en CP ou CE1.

- Les CP/CE1 doivent dire à leur enseignant qu'ils ont vu leur parent.
- Les CE2/CM1/CM2 sortent seuls et vont vers leurs parents.
- Pour une question de sécurité les enfants ne peuvent pas sortir par la salle de motricité. Les parents doivent montrer l'exemple en faisant preuve de civisme et de savoir-vivre ensemble

➤ Budget Classes vertes / rousses : Quelle est la part de participation de 1,2,3 Parents pour les classes vertes / rousses ?

Réponse : L'Ecole est toujours en attente du versement 1,2,3 parents notamment concernant le bénéfice de la Fête des Ecoles.

b. Question 1,2,3 parents pour la Mairie

➤ Bus scolaires

- *Pourquoi les bus ne sont-ils plus garés à l'école des Plans mais à Antibes ? Cela semble engendrer des problèmes de retard certains matins.*
- *L'arrêt de bus des « Fabregouriers » dans le sens retour n'est pas du tout sécurisé : pas de place sur le côté, pas de trottoir et aucun passage piéton pour traverser.*
- *Peut-on demander au chauffeur de bus de couper le contact : non seulement cela fait du bruit mais surtout les gaz d'échappement sont irrespirables. L'excuse de la climatisation ou de chauffage n'est vraiment pas justifiée.*

Réponse : S'il y a des problèmes il faut le signaler par mail à la mairie.

➤ Activités proposées lors de la pause méridienne par certains agents périscolaires.

- *Certains médias utilisés par les animateurs municipaux lors de la pause méridienne, notamment pour faire danser les enfants de CP ne semblent pas du tout appropriés, même s'ils sont humoristiques. Pourriez-vous vérifier auprès des services concernés ?*
- *Merci pour les activités manuelles entre 12h 14h : géniales !*
- *Comment fonctionne l'utilisation des tables de Ping Pong ? N'y avait-il pas une journée dédiée aux CP ? Il semblerait que les CP ne puissent pas jouer car les grands les en empêchent. Pendant la pause Méridienne, même l'intervenant leur demande de ne pas jouer.*

Réponse : Les animateurs doivent être des exemples pour les enfants. Monsieur le Maire rappelle l'exigence des services municipaux à l'égard de ses agents

Un planning d'utilisation des tables de ping-pong et du terrain de foot a été mis en place (annexe 3)

Rappel : Si des problèmes persistent avec certains enfants particulièrement difficiles à gérer dans leur comportement, lors de la pause méridienne, les parents sont convoqués. Au bout de 3 avertissements, il y a exclusion.

➤ Etude

- *Peut-on envisager une tolérance à 18h15 pour venir chercher les enfants à l'étude comme c'était le cas l'année dernière avec les NAP ?*
- *Les agents périscolaires peuvent-ils faire faire la lecture et les dictées aux enfants de CP et CE1 ne pouvant faire leurs devoirs seuls ?*
- *Pour les enfants à l'étude, est-il possible d'avoir un numéro de téléphone pour prévenir en cas de bouchons et donc de difficultés pour le parent d'arriver à 18h à l'école?*

Réponse :

Les enfants doivent être récupérés à 18h00 impérativement.

La lecture pour les CP/CE1 est faite mais le temps est trop court pour faire lire tous les élèves.

En cas de retard exceptionnel il faut prévenir l'école et laisser un message sur le répondeur : 04 93 20 60 39

La séance est levée à 20h40

Pour l'école élémentaire des plans
Sandrine Bourdin, directrice

Pour l'association de parents d'élève 1.2.3 PARENTS
Muriel Vivier, parent d'élève.

PROCES-VERBAL
Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'École
- Année scolaire 2017 - 2018 -

Académie	Nice
Département	Alpes-Maritimes
Commune	VILLENEUVE LOUBET
École maternelle ou élémentaire	PLANS (LES)
N°UAI	0062051X

Participation	
Nombre d'inscrits	458
Nombre de votants	348
Nombre de bulletins blancs ou nuls	19
Nombre de suffrages exprimés (S)	329
Taux de participation	75.98%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	10
Quotient (S/N)	32.90

Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
F.C.P.E.						
P.E.E.P.						
U.N.A.A.P.E.						
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES	10	329	10		10	10
<i>Dont 1,2,3 parents</i>	10	329	10		10	10
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC						
LISTES D'UNION						
Total	10	329	10	0	10	10

Nombre de sièges pourvus	10
Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort	0



CANDIDATS PROCLAMÉS ÉLUS TITULAIRES-SUPPLÉANTS

• Nom Prénom	• Liste	• Qualité
VIVIER Muriel		
RICCIARDI Christelle		
BELLON-GERVAIS Karine		
GIACCHERO Anne-Cécile		
MOURGUES Olivier		
VIENET Véronique		
RIBEIRO Sabrina		
ALESSANDRA Sylvie		
PILO Irène		
ZAMPONI Christel		

BARBERIS Sandrine		
MALIALIN Alexandra		
JENSEN Elodie		
BALLAN Gaëlle		
DALLENBACH Laurie		
TRASTOUR Caroline		
STHR Robert		
MAURY Sandra		
VIAL Elodie		
BONNERY Edith		

TITULAIRES

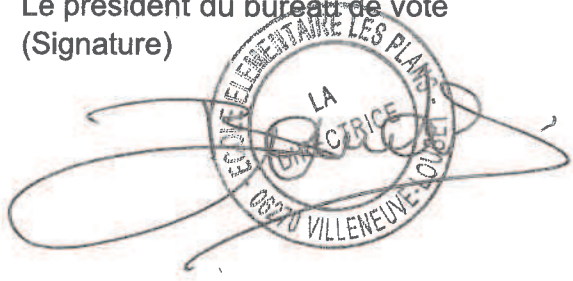
SUPPLÉANTS



- Le procès-verbal est affiché dans un lieu facilement accessible au public.
- Une copie est conservée dans l'école.

Fait à Villeneuve le 13/10/2014

Le président du bureau de vote
(Signature)



Les membres du bureau de vote
(Signatures)



ECOLE LES PLANS

MODULE 1

Planning E.P.S. Du 11 septembre 2017 au 01 décembre 2017 inclus

Jours	depart ecole	debut de séance	fin de séance	retour école	Professeurs des Ecoles	Niveau de classe	Effectifs	Activité sportives	Lieux	Educateurs
LUNDI	14h	14h10	15h10	15h25	Mme Giordanengo	CM1		Cirque	EMM	Jacqueline
MARDI	14h50	15h10	16h10	16h25	Mme Bourdin / Debien	CM2		Badminton	Granelle	Adrien
JEUDI	14h	14h10	15h10	15h25	Mme Leschi	CP		Jeux de Raquettes	Fronton	Adrien
	14h50	15h10	16h10	16h25	Mme Massy	CE1		Jeux de Raquettes	Fronton	Adrien
	14h50	15h10	16h10	16h25	Mme Chantrel	CP		Cirque	EMM	Jacqueline
	14h50	15h10	16h10	16h25						

MODULE 2

Planning E.P.S. Du 04 décembre 2017 au 23 février 2018

Jours	depart ecole	debut de séance	fin de séance	retour école	Professeurs des Ecoles	Niveau de classe	Effectifs	Activité sportives	Lieux	Educateurs
LUNDI	14h50	15h10	16h10	16h25	Mme Manzoni	CE1		Jeux de Raquettes	Fronton	Adrien
MARDI	14h	14h10	15h10	15h25	Mme Ardisson	CM1/CM2		Volley	Granelle	Claude
JEUDI	14h	14h10	15h10	15h25	M Azocar	CM2		Handball	Terrain extérieur	César
	14h50	15h10	16h10	16h25	Mme Giordanengo	CM1		Basket	Terrain extérieur	Claude
	14h50	15h10	16h10	16h25	Mme Simonet	CE2		Athlétisme	Stade Mauroy	Adrien
VENDREDI	14h50	15h10	16h10	16h25	Mme Lancel	CE2		Balle Ovale	Stade Mauroy	Gaby

MODULE 3

Planning E.P.S. Du 12 mars 2018 au 15 juin 2018

Jours	depart ecole	debut de séance	fin de séance	retour école	Professeurs des Ecoles	Niveau de classe	Effectifs	Activité sportives	Lieux	Educateurs
LUNDI	14h	14h10	15h10	15h25	Mme Lancel	CE2		Badminton	Granelle	Adrien
	14h	14h10	15h10	15h25	Mme Bourdin / Debien	CM2		Balle Ovale	Stade Mauroy	Gaby
	14h50	15h10	16h10	16h25	M Azocar	CM2		Badminton	Granelle	Adrien
	14h50	15h10	16h10	16h25	Mme Chantrel	CP		Hockey	Terrain synthétique	Claude
MARDI	14h	14h10	15h10	15h25	Mme Simonet	CE2		Balle Ovale	Stade Mauroy	Claude
	14h50	15h10	16h10	16h25	Mme Massy	CE1		Jeux d'opposition	Marcel Jacques	Adrien
JEUDI	14h50	15h10	16h10	16h25	Mme Ardisson	CM1/CM2		Athlétisme	Stade Mauroy	Adrien
VENDREDI	14h	14h10	15h10	15h25	Mme Leschi	CP		Handball	Granelle	César
	14h50	15h10	16h10	16h25	Mme Manzoni	CE1		Handball	Granelle	César

Planning pour les tables de ping-pong et le terrain de foot

Les tables de ping-pong ainsi que le terrain de foot sont en libre accès aux classes, durant les récréations, selon le planning suivant :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Tables de ping-pong	CE2	CP/CE1	CM1	CM2
Terrain de foot	CM2	CP/CE1	CE2	CM1